



« VERVELLE A CHIEN »

TROUVÉE A LA TOUR DE GUINETTE, A ÉTAMPES



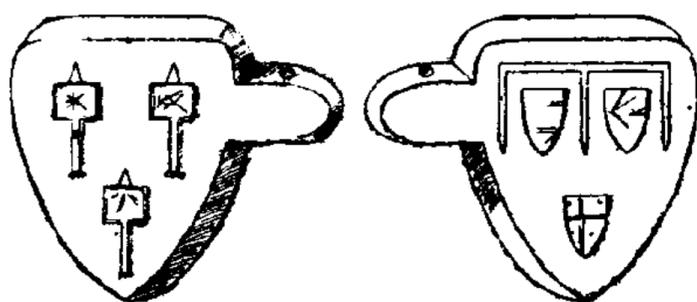
J'ai signalé, en 1897¹, la découverte à Étampes, au cours des fouilles entreprises autour du donjon de Guinette, d'une sorte de petit écusson de bronze dont la destination m'était absolument inconnue. Mesurant 0,029^{m/m} de haut sur 0,020 de large à la partie supérieure, et 0,002 d'épaisseur, ce petit écu pèse à peu près 17 grammes. Il est muni sur le côté, aux trois quarts environ de sa hauteur, d'une sorte d'anneau faisant partie intégrante de l'objet et foré parallèlement à la tranche.

Les deux faces sont ornées, comme je l'ai indiqué, d'armoiries en creux qui ont dû jadis être émaillées ou préparées à cette intention. Les traits irréguliers, dont le fond des creux est sillonné, justifient cette

1. *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, XV (1897), p. 131.

hypothèse, car ils étaient, à n'en pas douter, destinés à retenir l'émail.

Sur l'une des faces, trois écus posés 2 et 1 sont surmontés d'un lambel à trois pendants très allongés et surmontés en pointe. La seconde est occupée par trois maillets également posés 2 et 1.



VERVELLE TROUVÉE A ÉTAMPES, TOUR DE GUINETTE.
(Collection du Musée d'Étampes).

Étant donné le mode de suspension assez particulier, j'avais toujours pensé que l'objet en question avait dû faire partie d'une fermeture ou d'une attache quelconque, serrure ou boucle, ornement de casque ou fermoir de coffret, l'anneau latéral devant s'insérer entre deux autres pour être ensuite avec eux traversé par une fiche. Toutefois, je l'avoue, et malgré les nombreuses recherches auxquelles ma curiosité piquée au vif s'était livrée, jamais je n'avais pu découvrir l'usage énigmatique de ce curieux bibelot que je classais, d'après son travail, vers la fin du XIV^e siècle ou le commencement du XV^e.

Tout récemment, le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, arrivant fort à propos au secours de mon ignorance, vient de me fixer d'une manière aussi sûre que catégorique sur la destination réelle de l'objet en question.

Dans le compte rendu de la séance du 7 décembre 1904, p. 309, on lit :

M. J. Roman, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« On trouve très fréquemment dans les inventaires du moyen âge le mot « vervelle pour les faucons », et ces vervelles sont considérées avec raison comme ayant été *de petits écussons* destinés à être suspendus à la patte des faucons par des chaînettes, de sorte que ces oiseaux, emportant avec eux leur certificat de propriété, pussent être restitués à leurs propriétaires s'ils venaient à s'égarer. Par contre, je n'ai jamais lu dans les inventaires le mot de « vervelle à chiens », et je ne vois pas de quel nom était appelé l'objet qui remplissait pour le chien de chasse le même usage que la vervelle pour l'oiseau de vol. Il n'est pas douteux, cependant, qu'il y ait eu des vervelles pour les chiens aussi bien que pour les faucons. En effet, il existe de ces objets deux modèles dont les dimensions sont bien distinctes ; les uns tout petits pour les faucons, les autres bien plus grands et par conséquent plus lourds, auraient surchargé inutilement les faucons, tandis qu'ils convenaient à merveille pour les chiens de chasse. Les vervelles sont des objets d'une certaine rareté, mais les vervelles à faucons sont particulièrement rares à cause de leur exigüité qui a été généralement cause de leur perte et de leur rapide destruction. Presque toutes sont émaillées sur leurs deux faces ; pas toujours, cependant, car on en trouve d'unifaces ou en creux. »

Voilà, décrit par le menu, le bronze que possède le Musée d'Étampes et dont nous avons deviné la rareté bien avant d'avoir pu en pénétrer l'usage. D'après les deux figures, de dimensions identiques à notre objet, qui accompagnent la suite de l'article, nous serions bien en présence d'une « vervelle à chiens », destinée probablement à être portée dans la fermeture du collier. Le mode de suspension au

moyen d'un anneau placé sur un côté est, paraît-il, tout à fait exceptionnel. L'auteur ne l'a rencontré que dans un type trouvé dans les Hautes-Alpes. Cette vervelle, mesurant 0,030^{m/m} dans sa plus grande hauteur et 0,023^{m/m} dans sa partie la plus large, date du XIV^e siècle et porte sur les deux faces les armoiries émaillées suivantes : *d'azur à quatre fleurs de lis d'argent 2 et 2, au chef de même, un lion de gueules brochant sur le tout*¹.

Dans la seconde vervelle² qui est uniface, les figures, dit M. J. Roman, sont simplement en creux, « peut-être avait-on eu l'intention de les émailler, » car le fond des creux n'est pas aplani, mais au contraire pourvu de rugosités qui pouvaient être destinées à retenir l'émail ».

Tel est, nous venons de le voir, le cas de la vervelle de Guinette.

Au cours de la communication à laquelle nous empruntons tous ces renseignements utiles, nous relevons encore le passage suivant qui a son intérêt pour l'histoire d'Étampes :

« Parmi les vervelles à faucons, l'une des plus curieuses a appartenu vraisemblablement à Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier et père de Diane de Poitiers. Elle porte sur les deux faces les armes des Poitiers émaillées : *d'azur à six besants d'or, au chef de même*, entourées de la légende :

IE . SVIS . A . M . DE . ST . VALLIER³.

-
1. Trouvée à Baume-les-Arnauds (Collection de M. Vesigné, à Gap).
 2. Trouvée à Orpierre (Collection de M. Maignien, à Grenoble).
 3. Collection de M. Chaper (de Grenoble).

Mais revenons à nos moutons :

A qui peut avoir appartenu la vervelle à chiens trouvée au donjon de Guinette, aujourd'hui déposée au Musée d'Étampes ? A quelle famille noble ayant gravité dans l'orbite du château royal peut-on attribuer les armoiries qu'elle porte ?

Dans l'armorial dressé par Paul Quesvers à la suite du troisième volume de la réimpression de Dom Morin, nous lisons au nom de Mailly : *d'or à trois maillets de gueules, 2 et 1*¹. Si nous nous reportons, pour la généalogie de cette illustre maison, au *Dictionnaire de Moréri*², nous voyons que dès le XIII^e siècle il avait été décidé par le chef de famille que le premier des enfants continuerait à porter *d'or à trois maillets de sinople*, que les autres, au lieu de brisure, adopteraient les changements suivants dans les émaux, savoir : le second, *d'or à trois maillets de gueules* ; le troisième, *d'or à trois maillets d'azur* ; le quatrième, *d'or à trois maillets de sable*, etc., etc. Nous savons de plus que le même blason *avec un lambel d'azur à trois pendants* était une brisure propre aux Mailly-L'Orsignol³.

Quel est donc le personnage de la branche des Mailly-L'Orsignol à qui il convient d'attribuer notre vervelle ? Et comment expliquer sa présence dans les ruines de la tour Guinette ?

Or, personne n'ignore de quelles luttes Étampes

1. *Histoire du Gastinois* par Dom Morin (Pithiviers, H. Laurent, 1880), III, p. 228.

2. A compléter par le P. Anselme (t. VIII) et surtout par l'abbé A. Ledru, *Histoire de la maison de Mailly* (Paris-Laval, 1893, 2 vol. in-4°).

3. Cf. Ledru, *op. cit.*, p. 260 et 266.

fut le théâtre au commencement du xv^e siècle. La querelle des Armagnacs et des Bourguignons est restée dans toutes les mémoires. A ce moment, Jean de Berry était usufruitier d'Étampes, et Jean duc de Bourgogne, seigneur propriétaire au lieu de Philippe son frère. Les ducs de Berry et de Bourgogne s'étant fait donner, en qualité d'oncles du Roi, le gouvernement du Royaume, et la discorde s'étant mise entre eux et la maison d'Orléans, Étampes eut fort à souffrir de son voisinage de Paris, comme aussi en raison de sa situation qui en faisait une position stratégique importante pour les partis en cause.

Précisément Robert dit Robinet de Mailly, seigneur de l'Orsignol, chevalier et chambellan du duc de Bourgogne, entra à Paris avec son maître en décembre 1409, se compromit gravement dans les émeutes cabochiennes qui éclatèrent en 1413 dans la capitale, et, après avoir fui pour éviter le bannissement prononcé contre lui par le Parlement, réapparut avec Jean sans Peur après la bataille d'Azincourt; il fut gratifié de pensions et de charges, parmi lesquelles celle de grand panetier de France (août 1418), mais mourut inopinément près de Vitry en Champagne, dans une expédition, en mars 1420, et fut enterré aux Jacobins de Troyes. La liste de ses exploits militaires est longue, et quoiqu'on n'ait pas signalé sa présence au siège d'Étampes (1411), il est infiniment probable qu'il y prit part aux côtés du duc de Bourgogne, et on peut admettre que ce soit là l'explication la plus naturelle de la découverte faite il y a plusieurs années au donjon d'Étampes.

Un instant, séduit réellement par une relation purement phonétique entre les maillets et le nom de Maillé, nous avons pensé que cet Hardouin de Maillé, X^e du nom, qui, né en juin 1462, fut seigneur de Fontenay et de *la Forêt d'Étampes*, avait bien pu timbrer de ses armes la vervelle de son lévrier favori. Poésie ! que l'archéologue doit écarter puisque l'armorial est là pour rappeler à la réalité.

MAXIME LEGRAND.

